



FTN, Complexe Napoléon Spitz,  
Fautaua – PIRAE  
BP 1794 – 98713 PAPEETE

☎ 89 53 03 77 ou 89 42 04 10

Email : [secretariat.ftn@gmail.com](mailto:secretariat.ftn@gmail.com)  
Email : [melisa.infp@gmail.com](mailto:melisa.infp@gmail.com)

## BREVET FÉDÉRAL 2<sup>e</sup> DEGRÉ MONITEUR SPORTIF DE NATATION BPJEPS AAN

### PRÉSENTATION

#### Formation Brevet Fédéral 2<sup>e</sup> degré

Les Brevets Fédéraux 1er, 2e et 3e degré sont des diplômes fédéraux non professionnels déposés et reconnus par le Ministère de tutelle. Ils ne sont pas rattachés à un niveau de diplôme. Ils ne permettent pas à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération.

Les activités des Brevets fédéraux répondent à deux besoins principaux, liés à l'environnement et aux structures dans lequel intervient son titulaire :

- Encadrer en sécurité différents groupes au sein de la structure
- S'impliquer dans la promotion des activités et des services de la structure

Pour y répondre, le brevet fédéral est amené à développer des activités dans deux domaines différents :

- La mise en œuvre en sécurité des activités à vocation sportive
- La participation au fonctionnement de la structure

Ils inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi que dans le cadre des valeurs associatives et des objectifs fixés par les instances dirigeantes de la structure.

#### Pré requis à l'entrée en formation BF2

- ⇒ **Avoir 15 ans** minimum
- ⇒ **Être licencié** à la FFN/FTN
- ⇒ **Être titulaire du PSC1** ou équivalent au plus tard pour les prérequis à la mise en situation pédagogique
- ⇒ **Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge** datant de moins de 3 mois
- ⇒ **Certificat médical de non contre-indication** datant de moins de trois mois établi conformément au modèle en vigueur et uniquement celui-ci

#### Volume horaire de la Formation

<b>Formation en centre :</b>	<b>165 heures</b>
<b>Stage en situation (club) :</b>	<b>160 heures</b>

#### Contenus de la formation : Unités Capitalisables (être capable de)

- UC1 : Encadrer un groupe en sécurité
- UC3-Bloc 1 : Contribuer à la gestion des licenciés
- UC2 : Conduire les apprentissages sportifs
- UC3-Bloc 2 : Conduire un projet d'action

#### Épreuves de certification du BF2

- **UC1 : Épreuves 1 à 4** = Test de sécurité sur 50 mètres + Épreuve physique technique du Sauv'nage + Entretien portant sur la sécurité + Dossier relatif au bilan de l'accompagnement d'un déplacement ou d'un stage
- **UC3-Bloc 1 : Épreuves 1 à 2** = Création d'un support présentant la structure suivie d'un entretien + Mise en pratique du d'une gestion technique ExtraNat (licence)
- **UC2 : Épreuve** = Projet pédagogique et Conduite d'un séance pédagogique suivie d'un entretien
- **UC3-Bloc 2 : Épreuves 1 à 3** = Mise en pratique du d'une gestion technique ExtraNat (Sauv'nage) + Création d'un support de communication + Réalisation et présentation par le stagiaire de son projet d'action suivie d'un entretien

## Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

6 stagiaires minimum

## Coût

Frais d'inscription = 5 000 XPF

Frais de formation : 950 XPF de l'heure de cours, soit **156 750 XPF** par stagiaire pour un cursus complet.

## Dates

**Période d'inscription** : jusqu'au 10 décembre 2025

**Positionnement** : 12 décembre 2025

**Programmation de la formation** : de janvier à mai 2026

**Date de début de la formation** : lundi 5 janvier 2026

## TFP MSN - Moniteur Sportif de Natation

L'objectif de cette formation vise la préparation et l'obtention du Moniteur Sportif de Natation, titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Il permet ainsi à son titulaire d'exercer ses missions contre rémunération.

Le Moniteur sportif de natation est un diplôme professionnel pluridisciplinaire donnant à son titulaire les prérogatives pour concevoir, conduire et évaluer des actions dans le cadre des primo-apprentissages, des apprentissages sportifs et de l'entraînement jusqu'au niveau régional en natation course, eau libre, natation synchronisée, plongeon et water-polo.

Il exerce son activité au sein d'une structure de la Fédération Française de Natation (FFN).

## Pré requis à l'entrée en formation MSN

- ⇒ **Avoir 16 ans** dans l'année de l'inscription (le diplôme ne sera édité qu'au jour des 18 ans)
- ⇒ **Être licencié** à la FTN/FFN
- ⇒ **Être titulaire du PSE1** ou équivalent, à jour de sa formation continue
- ⇒ **Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge** datant de moins de 3 mois
- ⇒ **Certificat médical de non contre-indication** datant de moins de trois mois établi conformément au modèle en vigueur et uniquement celui-ci
- ⇒ **Satisfaire à un test de sécurité**, sur une distance de 50 mètres ou être titulaire du BNSSA à jour de sa vérification de maintien des acquis.
- ⇒ **Avoir réalisé une performance d'une pratique de niveau régional** en natation course (grille de référence),  
ou **être titulaire d'un Brevet fédéral** de la FFN à jour de la formation continue,  
ou fournir un **justificatif permettant d'attester d'une année de licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs au sein de la FTN/FFN**

## Volume horaire de la Formation

<b>Formation en centre :</b>	<b>265 heures</b>
<b>Stage en situation (club) :</b>	<b>270 heures</b>

## Contenus de la formation : Blocs (être capable de)

- **Bloc 1** : Conduire en sécurité des apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
- **Bloc 2** : Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- **Bloc 3** : Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- **Bloc 4** : Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
- **Bloc 5** : Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale

## Épreuves de certification du MSN

- **Bloc 1 :**
  - Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 6 nageurs minimum de l'École de natation s'appuyant sur un cycle de séances et de la fiche de la séance (30').
  - Entretien à la suite de la mise en situation réelle (30' max.).
  - Entretien portant sur l'identification de nouvelles AAN et leur conduite sécurisée (20' max.).
- **Bloc 2 :**
  - Étude de cas aboutissant à un écrit présentant le projet, son accessibilité, et les démarches administratives, techniques et numériques pour sa mise en œuvre (1h max.).
  - Présentation orale portant sur le diagnostic, la conception, la planification et la gestion du projet (15' max.) suivie d'un entretien (15' max.).
  - Épreuve de 3 questions, sur le bilan, le déroulement et les perspectives d'évolution du projet (5' max./réponse).
- **Bloc 3 :**
  - Mise en situation reconstituée : le candidat, en tant qu'éducateur, informe différents publics sur les activités et le projet de la structure en adaptant sa communication, notamment auprès des publics vulnérables ou en situation de handicap (15' max.).
  - Production d'un support de communication visuel (1 à 2 pages A4) pour promouvoir un projet ou une manifestation, en adaptant le contenu aux publics cibles et en valorisant les messages clés de la structure (2h max.).
- **Bloc 4 :**
  - Mise en situation reconstituée : le candidat présente individuellement l'organisation et les actions de la structure pour intégrer des bénévoles, en mobilisant des techniques de communication adaptées (10' + 10').
  - Mise en situation reconstituée.
  - Mise en situation réelle.
  - Étude de cas support d'une production écrite.
- **Bloc 5 :**
  - Mise en situation réelle avec pour support un groupe de 4 sportifs minimum participant aux compétitions régionales.
  - Entretien à la suite de la mise en situation.
  - Présentation orale d'une action de prévention en matière de dopage et de conduites addictives, suivi de questions / réponses avec le jury.

## Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

6 stagiaires minimum

## Coût

Frais d'inscription = 5 000 XPF

Frais de formation : 950 XPF de l'heure de cours, soit :

- Blocs 4 et 5 (pour les titulaires du BPJEPS AAN) : **95 000 XPF**
- MSN Complet (Blocs 1 à 5) : **251 750 XPF**

## Dates

**Période d'inscription** : jusqu'au 10 décembre 2025

**Positionnement** : 12 décembre 2025

**Programmation de la formation** :

- Blocs 1, 2 et 3 : janvier 2026 à juin 2026
- Blocs 4 et 5 (pour les titulaires du BPJEPS AAN) : janvier 2027 à juin 2027
- MSN Complet (Blocs 1 à 5) : janvier 2026 à juin 2027

**Date de début de la formation** : lundi 5 janvier 2026

## UC4 du BPJEPS AAN (pour les titulaires du BF2 ou du MSN)

Le diplôme **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport**, de niveau 4 inscrit au RNCP, permet à son titulaire de concevoir, conduire et évaluer des actions d'animations sportives et d'enseignement de façon autonome dans le cadre de projets de structure. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative dans le champ des activités physiques, sportives ou socio-éducatives.

Selon la spécialité choisie, le BPJEPS prépare à différents métiers :

⇒ **La Mention Activités Aquatique et de la Natation (AAN)**

Prépare au métier de Maître-Nageur Sauveteur (MNS)

Permet d'exercer en piscine et en club de natation contre rémunération

⇒ **Le Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur**

Le CAEPMNS est une formation de 3 jours que tout MNS doit suivre et valider pour continuer à exercer.

Elle se déroule tous les 5 ans. La partie secourisme, PSE1, se révisé tous les ans.

### Pré requis à l'entrée en formation BPJEPS AAN

⇒ **Avoir 18 ans**

⇒ **Être titulaire du PSE1** ou équivalent, à jour de sa formation continue

⇒ **Être titulaire du BNSSA** + sa vérification du maintien des acquis

⇒ **Présenter un extrait de casier judiciaire bulletin n°3 vierge** datant de moins de 3 mois

⇒ **Certificat médical**, de non contre-indication, de moins d'un an, établi conformément au modèle en vigueur et uniquement celui-ci

⇒ **Satisfaire à un test technique**, 400 NL en 7'40 max.

⇒ **Être admis aux épreuves de sélection**

### Volume horaire de la Formation

Formation en centre :

**85 heures**

Stage en situation (club) :

**84 heures**

### Contenus de la formation : UC (être capable de)

- **UC 4** : Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

### Épreuves de certification de l'UC4 du BPJEPS AAN

- **UC4** :

- Démonstration d'aisance technique : 100 4 nages en 1'50 max. et 400 NL en 7' max.
- Conduite en sécurité d'une séance d'activités aquatiques en forme, santé et bien-être (20' à 30') suivie d'un entretien (20' max.)
- QCM de 30 questions dont 2 a minima par item (30' max. - 20 bonnes réponses min.)

### Nombre minimum de stagiaires pour que la formation ait lieu

6 stagiaires minimum

### Coût

Frais d'inscription = 5 000 XPF

Frais de formation : 950 XPF de l'heure de cours, soit **80 750 XPF** par stagiaire pour un cursus complet.

### Dates

**Période d'inscription** : jusqu'au 25 mai 2026

**Test de sélection** : 8 et 9 juin 2026

**Positionnement** : 11 au 12 juin 2026

**Programmation de la formation** : de août à décembre 2026

**Date de début de la formation** : lundi 3 août 2026

## RECAPITULATIF : 5 parcours de formation au choix – Session 2026-2027

### 📌 BF2

Dès 15 ans

Frais d'inscription : 5 000 XPF

Formation : 156 750 XPF

Janv 2026 – Mai 2026

### 📌 BF2 + UC4 du BPJEPS AAN

Dès 18 ans

Frais d'inscription : 5 000 XPF

Formation : 237 500 XPF

Janv 2026 – Déc 2026

### 📌 MSN Complet

Dès 16 ans

Frais d'inscription : 5 000 XPF

Formation : 251 750 XPF

Janv 2026 – Juin 2027

### 📌 MSN + UC4 du BPJEPS AAN

Dès 18 ans

Frais d'inscription : 5 000 XPF

Formation : 332 500 XPF

Janv 2026 – Juin 2027

### 📌 Blocs 4 et 5 du MSN

Dès 16 ans

Frais d'inscription : 5 000 XPF

Formation : 95 000 XPF

Janv 2027 – Juin 2027

### Modalités de paiement :

Le règlement peut s'effectuer **par chèque ou par virement, jusqu'à 6 échéances maximum.**

Pour tout **paiement par virement**, un **chèque de caution** est exigé.

**Aucune inscription ne sera validée sans règlement préalable.**

Les **frais d'inscription (5 000 XPF)** doivent être **distincts des frais de formation.**

**Paiement à l'ordre de : Fédération Tahitienne de Natation**

	<b>Banque de Tahiti</b>	<b>Relevé d'Identité Bancaire</b>	
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire instruire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreur ou retard d'imputation.			
Relevé d'Identité Bancaire - RIB			
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
12239	00001	42574901000	76
IBAN (International Bank Account Number)		Intitulé du compte	
IBAN FR76 1223 9000 0142 5749 0100 076		FEDERATION TAHITI. DE NATATION	
BIC (Bank Identifier Code)		C/O PISCINE OLYMPIQUE	
BIC CEPAPFTPXXX		TIPAERUI	
		98714 PAPEETE	
		POLYNESIE FRANCAISE	

